



Section Sportive Basket-ball

DOSSIER DE CANDIDATURE RENTREE SCOLAIRE 2022-2023

BASKET-BALL MASCULIN

NOM :

Prénom :

ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE :

Madame, Monsieur,

Avant de remettre le dossier de candidature à la **section sportive basket-ball, pour la rentrée scolaire 2022 -2023, je me permets de vous rappeler les principes qui valent pour intégrer cette section :**

- **Satisfaire aux épreuves sportives de la sélection organisée**
- **Avoir une décision d'orientation pour la 2nde Générale, Technologique ou professionnelle.**

Attention, la motivation pour la pratique du basket-ball ne suffit pas !

Les élèves qui s'engagent dans cette voie doivent savoir qu'il leur faudra consentir un nombre important d'heures de travail pour réussir. Concilier sport et études exige de la rigueur, du courage et de la persévérance.

La réussite des études dans le cycle long est aussi notre détermination.

Compte tenu de l'importance des horaires pour la pratique sportive, les élèves de la section sportive ne pourront prendre d'enseignements optionnels (EPS, histoire des arts, section européenne ou un enseignement technologique).

En ce qui concerne l'hébergement, l'internat est fermé du vendredi 18h au lundi 8h.

En espérant que ces quelques précisions vous aideront à prendre une décision pour votre enfant en toute connaissance de cause, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

Le Proviseur
M. COUET

CONDITIONS GENERALES D'ENTREE - ANNEE SCOLAIRE 2022/2023

1- INSCRIPTIONS

Date limite de dépôt du dossier de candidature : **mercredi 06/04/2022**
à retourner à l'adresse suivante :

Monsieur Le Proviseur
Lycée Jehan De Beauce
Section Sportive Basket-ball
20 rue du commandant Léon Chesne
28000 Chartres

2- CONDITIONS D'ADMISSION

- Être admis en classe de seconde GT ou pro à l'issue des Conseils de Classe de 3ème
- Avoir passé avec succès les **tests de concours d'entrée** (épreuves sportives) comportant :
 - un premier test destiné à apprécier le **jeu collectif** des postulants.
 - un second test qui comporte des **épreuves physiques et techniques**.
- Être admis par la **commission d'affectation de la section sportive (dossiers scolaires)**

3- DEROULEMENT DU CURSUS SCOLAIRE ET SPORTIF

La section basket-ball accueille des élèves qui, après une classe de 3^{ème}, poursuivent leur scolarité en classe de seconde générale, technologique ou professionnelle en vue de se diriger vers une filière préparant au baccalauréat sur deux ans.

En classe de seconde GT et professionnelle :

- Tous les élèves de cette section peuvent être admis en qualité d'interne.
- 2 entraînements de section sportive par semaine (le lundi de 17 à 19 h et le mercredi de 13h30 à 15 h.
- L'acquisition de la licence UNSS et la participation à certaines activités de l'AS sont fortement conseillées.

Coût par élève :

- Scolarité gratuite
- Internat et restauration : voir les informations sur le site du lycée (<http://www.lycee-jdb.fr/>)
- Cotisation à l'Association Sportive du lycée : 22 euros (comprenant le coût de la licence UNSS)

Pour plus d'informations, vous pouvez visiter la page du site internet de l'établissement dédiée à la section sportive : <http://www.lycee-jdb.fr/nos-formations/nos-options/>